

Les facteurs liés à l'âge et au vieillissement

Découvrez la formation enrichir ses pratiques grâce aux pédagogies alternatives chez Interfor.

Intra
Sur devis
Nous contacter

Les modalités de formation

Public :	Salarié en poste Demandeur d'emploi
Durée :	Entreprise 14 heures
Lieu :	Interfor - Amiens

Objectifs

- Comprendre les effets du vieillissement au travers d'un simulateur de vieillissement
- Améliorer sa compréhension du vieillissement pour optimiser son accompagnement
- Adapter notre communication et notre comportement face à ces situations. Trouver des solutions face à ces situations

Programme

Programme de la formation

SAVOIRS

- Les représentations du vieillissement et de la perte d'autonomie
- Les facteurs du vieillissement et l'impact lié à l'âge sur le plan physique, psychologique et social
- Les conséquences du vieillissement

SAVOIR-FAIRE

- Comprendre les réactions de la personne âgée au cours d'une situation (l'instant déjeuner, les activités autour du jeu, les déplacements)
- Communiquer avec la personne âgée en fonction de ses capacités

Lire la suite sur le site

Ateliers de déficiences

- La vue : A l'aide de lunettes spéciales pour permettre de simuler des troubles visuels, tels que le glaucome, la cataracte, la DMLA
- L'audition : A l'aide d'un casque spécifique permettra de simuler une perte auditive de la personne âgée.
- La motricité : Des prothèses limitant les flexions des articulations et entravant les mouvements de la vie quotidienne (déplacements, monter les escaliers, s'installer au lit...)
- Les situations : L'instant repas (pendant la pause déjeuner pour rester au plus proche de la réalité) Equipé de matériels du simulateur de vieillesse, les participant(e)s devront simuler la prise de repas avec les limites de la motricité et les désagréments de l'environnement. Divertissement par...

Lire la suite sur le site



Modalités et pré-requis de la formation

1 Public visé

Salarié en poste, demandeur d'emploi, Entreprise mandataire, Particulier

2 Prérequis

Être salarié

3 Moyens pédagogiques

La formation aborde des situations réelles et vécues par les professionnels de la santé. Elle est construite sur la base d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'analyse des pratiques professionnelles.

- Utilisation du kit de simulation de perte d'autonomie :
- Simulateur de tremblement des mains
- Lunettes de simulation du vieillissement (cataracte glaucome DMLA)
- Casque de simulation de la baisse d'audition
- Le collier cervical simule la raideur de la nuque
- Les genouillères restrictives
- Le gilet lesté, simulation des problèmes de dos et d'épaules et d'équilibre
- Les gants simulant la raideur des doigts souvent causés par l'arthrose
- Les coudières simulant les raideurs
- La canne aide pour le transfert de poids pour le déplacement de la jambe invalide.
- L'écharpe de bras simulant l'immobilité du bras collé au torse et conduisant à un déséquilibre du corps.
- Le cache œil simulant la déficience de la vision unilatérale

4 Délai d'accès

Sous réserve de place disponible sur la session et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 30 jours. **Délai d'accès** : Selon le calendrier établi entre les disponibilités du stagiaire et du formateur et avec un dossier complet, l'entrée en formation peut se faire sous 48h.

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

5 Modalités d'évaluation de la formation

L'évaluation de l'acquisition est réalisée par le formateur en fin de formation sur la base d'un questionnaire et/ou d'exercices permettant d'évaluer l'appropriation des savoirs et savoir-faire.

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur : [notre accompagnement](#)

7 Comment financer ma formation ?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe

8 Avantages de la formation

Le salarié du particulier employeur bénéficie de 58 heures de formation gratuites par an dans le cadre du plan de développement des compétences

